



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 30.08.2022

**Numéro de publication:** HR02-1005550877

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Domaine du Dr. Franz Amacker Sàrl, Sierre

Domaine du Dr. Franz Amacker Sàrl  
c/o Mme Marie-Noëlle Brunner  
Rue Rainer-Maria-Rilke 3  
3960 Sierre

Domaine du Dr. Franz Amacker Sàrl, à Sierre, CHE-115.055.855, société à responsabilité limitée (No. FOSC 178 du 15.09.2009, p.19, Publ. 5247606). Modification des statuts: 06.07.2022. Nouveau but: La société a pour but: la gestion et l'exploitation d'une entreprise agricole, ainsi que toutes autres activités en relation avec l'agriculture. De manière générale la société pourra créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, accorder des prêts ou des garanties à des associés ou à des tiers contre rémunération ou à titre gratuit, ainsi que mettre en garantie ses biens propres en faveur des associés ou de tiers, faire, tant en Suisse qu'à l'étranger, toutes opérations financières commerciales, mobilières, immobilières et autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Inscription ou modification de personne(s): Brunner, François, de Eischoll, à Sierre, associé et gérant, avec signature individuelle, pour 40 parts sociales de CHF 250.00 [précédemment: pour 20 parts sociales de CHF 250.00]; Brunner, Caroline, de Eischoll, à Sierre, associée, sans droit de signature, pour 40 parts sociales de CHF 250.00 [précédemment: pour 20 parts sociales de CHF 250.00]; Brunner, Laurent, de Eischoll, à Sierre, associé, sans droit de signature, pour 40 parts sociales de CHF 250.00 [précédemment: pour 20 parts sociales de CHF 250.00]; Brunner, Romaine, de Eischoll, à Zürich, associée, sans droit de signature, pour 40 parts sociales de CHF 250.00 [précédemment: à Sierre, pour 20 parts sociales de CHF 250.00]; Brunner-Amacker, Marie Noëlle, de Eischoll, à Sierre, associé, sans droit de signature, pour 40 parts sociales de CHF 250.00 [précédemment: Brunner, Marie-Noëlle, associée, gérante et présidente, avec signature individuelle, pour 120 parts sociales de CHF 250.00].

Registre journalier no 3059 du 25.08.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 178, Date: 15.09.2009

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central